

Section 3.—Statistique de l'industrie minière—capital, main-d'œuvre, salaires, etc., par groupes principaux.

Des rapports statistiques annuels sur la production minérale du Canada ont été publiés depuis de nombreuses années, d'abord par la Commission Géologique, plus tard par la Division des Mines du ministère des Mines, et, depuis 1921, par le Bureau Fédéral de la Statistique. Antérieurement, la statistique annuelle se limitait à l'indication du volume de la production de chacun des minéraux et leur valeur à la moyenne annuelle des prix de vente; le cadre a été élargi de manière à embrasser les principales industries extractives, telles que le cuivre aurifère, l'argent-plomb-zinc et le nickel-cuivre, ainsi que les industries métallurgiques. Les données additionnelles portent sur le capital immobilisé, le personnel de ces industries, les salaires et gages, la production brute et nette, et cette année un relevé spécial des dépenses en équipement, fournitures, transport et assurance de l'industrie en 1934 paraît en plus. Le but de ce relevé est aussi de ne pas limiter les statistiques minières à un simple résumé de la production de chaque minéral mais d'aborder le sujet sous l'aspect de l'organisation industrielle et de démontrer le rôle considérable que joue cette industrie dans la vie économique du Canada.

Les valeurs de la production métallique donnée dans les tableaux 6 et 7 sont celles déclarées par les compagnies exploitantes, représentant en chaque cas les argents reçus pour les produits expédiés et la valeur additionnelle obtenue quand la fonte du minerai est faite au Canada.

En conséquence, les totaux indiquent mieux les recettes de chaque industrie différente que les valeurs de chaque métal en particulier, telles que montrées dans le tableau 2 de ce chapitre où, dans le cas du cuivre, du plomb, du zinc et de l'argent, les valeurs sont calculées en employant la moyenne de prix de l'année sur les principaux métaux. De plus, les chiffres relatifs à la production du tableau 2 comprennent toutes les quantités expédiées des mines, tandis que les métaux absorbés dans de nouvelles opérations métallurgiques ou restant en stock aux usines de réduction et aux affineries ne sont pas compris dans les chiffres industriels des tableaux 6 et 7. D'un autre côté, une certaine quantité de minerais et concentrés importés sont traités dans les établissements canadiens. La valeur nette de la production de ces établissements comprend donc celle des métaux récupérés de ces minerais importés et de ce fait les tableaux 6 et 7 contiennent une certaine production qui n'est pas d'origine canadienne. De plus, jusqu'à 1930 inclusivement la valeur totale de la production minérale canadienne paraissant au tableau 1 est calculée en prenant pour l'or le prix étalon de \$20.671834 l'once fine, et depuis cette date le même prix plus la prime payée au producteur, tandis que les totaux des tableaux 6 et 7 comprennent les livraisons d'or des mines et les valeurs telles que payées aux producteurs. Pour cette raison les statistiques industrielles diffèrent des chiffres représentant la valeur de la production minérale métallique.

La production des industries du combustible dans le tableau 7 est inférieure à la production de combustible dans le tableau 2, parce que la production des industries est limitée à ce que les exploitants ont reçu en argent pour leurs produits tandis que la production des combustibles comprend toutes autres denrées produites, que le producteur en ait ou non reçu compensation en argent. Ainsi, dans les mines de charbon la valeur de production au tableau 7 ne comprend que le charbon vendu, fourni aux employés pour consommation domestique ou ayant servi dans la fabrication du coke et des briquettes, tandis que les chiffres de la production de charbon dans le tableau 2 comprennent, outre les positions ci-dessus, le charbon consommé pour force motrice et autres fins dans les exploitations houil-